



RAS LE BOL DES AGRESSIONS GRATUITES SUR LE PERSONNEL !!!

Malheureusement une nouvelle fois, ce dimanche 12 mai 2024 en matinée, un membre du personnel de surveillance du quartier caserne a été victime d'une lâche agression...quartier où sont affectés les détenus les plus problématiques... Lors du mouvement des douches, un détenu ne connaissant pas la patience d'attendre quelques minutes son tour de douche a commencé par un tapage violent contre sa porte de cellule tout en hurlant.

A l'ouverture de la cellule, ce détenu a asséné plusieurs coups de poings à hauteur du ventre et au visage du surveillant.

Non content d'agresser physiquement notre collègue, ce détenu a proféré insultes et menaces de mort.

Il aura fallu l'intervention de 6 collègues pour mettre un terme (momentané) à la violence sans limite de ce détenu.

Ce détenu n'acceptant aucunes frustrations d'être placé au quartier disciplinaire a tenté de s'automutiler, puis de se taper la tête contre les murs. « Inapte » au quartier, « inapte » en CproU, « inapte » au confinement...puis, finalement « apte » au quartier disciplinaire...avec tout autant de mouvements inter quartier dans la même journée !! Le chantage au suicide étant à la mode ces derniers mois sur l'établissement, on peut se poser la question si ce détenu est-il apte à une détention normale ?

Compte tenu de ses antécédents disciplinaires, 13 compte rendu d'incident sur ces 12 derniers mois...un établissement adapté à la gestion de ce genre de détenu devient urgent...

La gestion des procédures disciplinaires sur l'établissement devient de plus en plus problématique face à la contagion de détenus qui s'auto-déclarent « inaptes » aux sanctions disciplinaires...provoquant ainsi un véritable pied de nez aux personnels...

FO JUSTICE Saint-Martin-de-ré demande à la direction locale et régionale de prendre les mesures nécessaires et rapides pour la gestion de ce détenu et demande le transfert sans délais de ce détenu vers un établissement adapté pour détenus violents.

FO JUSTICE Saint-Martin-de-ré s'inquiète de l'augmentation exponentielle du nombre « d'inaptitudes » aux sanctions disciplinaires.

FO JUSTICE Saint-Martin-de-ré souhaite un prompt rétablissement à notre collègue victime de cette lâche agression et lui apporte tout notre soutien.

FO JUSTICE Saint-Martin-de-ré félicite tous nos collègues présents sur cette intervention qui ont gérés avec professionnalisme et efficacité cet incident.

Adresse du Bureau local : **FO JUSTICE** Caserne Thoiras, 17410 Saint-Martin-de-Ré
Mail :
Tel :

SL **FO Justice** MC de Saint Martin de Ré
Le :13 mai 2024

